

**ARRÊTÉ DEP-2026-230 PORTANT NOMINATION DU JURY DU
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE BRONZIER
OPTION A MONTEUR EN BRONZE, OPTION B CISELEUR SUR BRONZE,
OPTION C TOURNEUR SUR BRONZE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22, D 337-23 et D 337-158 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 1977 portant création du certificat d'aptitude professionnelle, option A monteur en bronze, option B ciseleur sur bronze et option C tourneur sur bronze ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle bronzier option A monteur en bronze, option B ciseleur sur bronze et option C tourneur sur bronze, pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président : Monsieur Pierre PLATROZ, professionnel

Vice-présidente : Madame Anissa LOUMI, enseignante

Enseignants :

Madame Farida BOUZEMBRAK
Monsieur Guillaume ESTRADÉ
Monsieur Eric THIRIET
Monsieur Etienne VOISIN

Professionnels :

Monsieur Jean BRUNET
Monsieur François LUNARDI
Monsieur Jean POULIQUEN
Monsieur Pierre SALAGNAC

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET